



Orco Property Group et Colony Capital entrent en négociations exclusives pour une augmentation de capital réservée

Le 29 avril 2009 – Orco Property Group SA (OPG), acteur majeur de l'immobilier en Europe Centrale, annonce que le conseil d'administration, tenu ce jour, a ouvert des négociations exclusives avec Colony Capital dans le but de procéder à une augmentation de capital de la société réservée à CoLOG, une société contrôlée par des fonds conseillés par Colony Capital.

CoLOG envisage, dans le cadre d'un partenariat avec Jean-François Ott, le fondateur et PDG d'Orco Property Group, un renforcement des fonds propres d'OPG à concurrence de 25 millions d'euros avant la fin du deuxième trimestre 2009 et jusqu'à un montant supplémentaire de 140 millions d'euros à l'issue de la procédure de sauvegarde ouverte par le Tribunal de Commerce de Paris le 25 mars dernier.

Ces négociations s'inscrivent dans la perspective du plan de restructuration financière et opérationnelle mis en place par le management et vise également à permettre de poursuivre dans les meilleures conditions un certain nombre de projets de développement immobilier adaptés à ce plan.

A l'issue d'une période de due diligence, CoLOG aurait ainsi la faculté de souscrire à une augmentation de capital réservée de 25 millions d'euros, au plus tard le 22 juin 2009. Orco Property Group émettrait 5 millions d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA) à un prix de 5 euros par action. A chaque action nouvelle, seraient attachés 4 bons de souscription d'actions, permettant de souscrire au total à 20.000.000 d'actions nouvelles, à un prix de 7 euros par action. Ces bons de souscription d'actions seraient exerçables à l'issue de la procédure de sauvegarde.

Par ailleurs, le conseil d'administration d'Orco Property Group a proposé que chaque actionnaire d'OPG se voit attribuer gratuitement un bon de souscription d'action (BSA) pour 2 actions OPG, donnant droit à souscrire à une action nouvelle au même prix de souscription que celui applicable aux bons qui seraient émis en faveur de CoLOG.

Monsieur Le Guerneve, administrateur judiciaire désigné par le jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 25 mars 2009, a été informé de l'opération.

Contacts Presse :

Orco Property Group
Marion Bougeard, *EURO RSCG C&O* : +33 1 58 47 95 19

Colony Capital
Anne-France MALRIEU, *Image Sept* : +33 1 53 70 74 66
